Montagne de Saint-Maurice

946m

Une randonnée proposée par Denis26

En limite des Baronnies et du Diois, Saint-Maurice est célèbre pour sa chapelle et ses crêtes. Une très jolie vue au Nord avec en toile de fond la forêt de Saoû, des Trois Becs à Roche Colombe, le Grand Delmas et la montagne de Couspeau et au Sud la montagne de la Lance.



☼ Durée :5h50▲ Difficulté :Moyenne월 Distance :12.68km※ Retour point de départ :Oui✔ Dénivelé positif :913m▲ Activité :A pied▶ Dénivelé négatif :906m✔ Région :Alpes

m Commune: Comps (26220)

△ Point bas : 466m

Description

Point haut :

Le départ se fait du carrefour de la route D538 entre Dieulefit et Bourdeaux et la D110 en direction de Félines-sur-Rimandoule (se garer le long de celleci ou dans le chemin de terre à droite qui va à un parc sans gêner le passage).

- (D/A) Le sentier démarre juste après le carrefour en direction de Félinessur-Rimandoule (presque en face du chemin de terre) dans un bois de petits pins. Il grimpe quasiment à la verticale jusqu'à une bifurcation avec un petit cairn.
- (1) Prendre à droite et continuer en montant régulièrement côté ubac. Des marques Rouge balisent un peu la trace qui est cependant bien marquée. Au fur et à mesure de la montée, on traverse au début des petits pins, puis une hêtraie avec un ancien câble d'acier qui servait à descendre le bois. Presque vers la fin, le sentier traverse des buis avant d'arriver sous les rochers de la chapelle, continuer jusqu'au bout de ceux-ci et ensuite prendre à gauche à la montée pour rejoindre la chapelle.
- (2) La randonnée continue par le chemin en direction du Sud dans le bois. Celui-ci arrive sur un autre, qu'il faut prendre sur la droite en suivant la partie sommitale jusqu'au bout.
- (3) Aux pylônes, longer par la gauche le grillage puis le sentier continue en descendant sur la gauche. Il faut traverser la pelouse pour le retrouver, bien marqué à l'entrée de la partie boisée dans le creux avant de reprendre la montée dans de la pelouse avec quelques arbres. Suivre la crête de pas trop loin pour passer au point 958. Ensuite le sentier redescend dans des buis et du bois et remonte en suivant la crête pour arriver à une bifurcation.

Points de passages

- D/A Carrefour des routes D538 et D110 N 44.56262° / E 5.089237° - alt. 628m - km 0
- 1 Bifurcation en Y, prendre à droite N 44.562715° / E 5.087226° - alt. 678m - km 0.18
- 2 Chapelle de Saint-Maurice N 44.565908° / E 5.079666° - alt. 905m - km 1.12
- 3 Pylônes
 N 44.562839° / E 5.064091° alt. 907m km 2.53
- 4 Aller retour par le sentier en face N 44.558284° / E 5.054992° - alt. 933m - km 3.53
- 5 Col du Pertuis N 44.55733° / E 5.049472° - alt. 884m - km 4.92
- 6 Prendre à gauche vers le camping N 44.538157° / E 5.056118° - alt. 469m - km 7.69
- 7 À droite sur 10m puis à gauche N 44.563469° / E 5.080726° - alt. 912m - km 11.72
- D/A Carrefour des routes D538 et D110
 N 44.562599° / E 5.08924° alt. 628m km 12.68
- (4) Continuer, sur la gauche, en faisant un aller-retour par le sentier en face quasiment à l'horizontale. On atteint le point 948 et ainsi on profite d'une jolie vue sur la Montagne de la Lance, Dieulefit et la combe.
- Une fois revenu, prendre le sentier qui monte (à gauche lorsqu'on revient) pour finir de grimper jusqu'au Gros Moure (point 969) et profiter de la vue sur les falaises d'Eyzahut et du sommet de Serre Gros. Ensuite, toujours en suivant la crête, on continue en descendant jusqu'au carrefour du Col du Pertuis.
- (5) Prendre sur la gauche et suivre le chemin de randonnée du Tour du Pays de Dieulefit, balisé Jaune et Rouge. Le sentier est bien marqué, avec une partie peu pentue au début puis descend un peu plus par la suite. Vers la fin il longe une clôture grillagée puis à la sortie du bois arrive dans un secteur habité, suivre le chemin de terre jusqu'à ce qu'on arrive au croisement qui rejoint une route goudronnée.
- (6) Prendre à gauche (on ne suit plus le GR®) en direction du camping, passer la barrière et continuer le chemin en direction de la

combe (Ravin de Saleras). Suivre le fond de cette vallée qui va remonter progressivement, les deux premiers tiers sur une piste et la dernière partie, par un sentier dans une jolie hêtraie. Celui-ci arrive, après avoir passé un lacet, sur la piste qui rejoint les pylônes.

(7) Prendre à droite sur une dizaine de mètres celle-ci et reprendre le sentier qui est un peu caché par la végétation sur la gauche. Le suivre jusqu'au croisement qui se trouve à la partie sommitale.

Pour retourner au point de départ, prendre à droite, (à gauche, on rejoint la chapelle) puis quelques mètres plus loin, virer à gauche à la descente. Laisser en face celui qui continue en suivant la crête. Le sentier pénètre dans des buis puis passe sous un rocher caractérisé par une petite cavité ronde à la base. La descente s'effectue sur le versant offrant une vue sur le château et l'église de la commune de Comps (D/A).

Informations pratiques

Randonneurs, Attention!

L'itinéraire emprunte des chemins privés. Merci de respecter les lieux et leurs propriétaires.

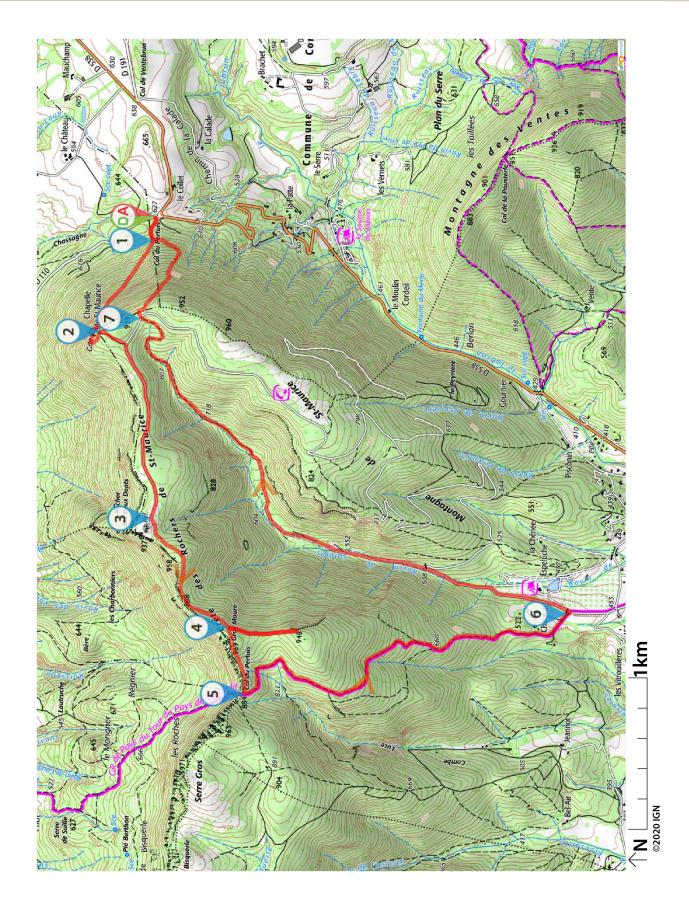
Prévoir de l'eau.

Le lendemain de pluie, le sentier est un peu glissant et prévoir des habits imperméables lors des traversées dans les parties avec des buis.

Pour faire l'aller-retour du départ: aux Pylônes, compter 2h30mn, à la chapelle 1h30.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-saint-maurice/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.